

La réunion a débuté à 20h30 sous la présidence du Maire, M Peinado Thierry

**Présents** : M Dumoulin Christian 1er adjoint, Mme Fernandez Julienne, M Fernandez Vincent, Mme McLellan Katharina, Mme Malherbe Françoise,

**Absents/excusés** : M Guerin Patrick 2ème adjoint,

### **Ordre du jour:**

- Approbation du procès verbal du conseil municipal du 13 avril 2023
- Point travaux
- Délibération nom des rues
- Questions diverses

M Dumoulin Christian a été désigné secrétaire de séance

### **1) Approbation du compte rendu du précédent conseil**

Le procès-verbal du Conseil municipal du 13 avril 2023 n'appelant aucun commentaire de la part des membres présents a donc été adopté à l'unanimité des présents.

### **2) Point travaux**

Nous avons déposé des demandes de subvention en 2022 pour les travaux suivant représentant un montant de 25 940.00 € HT soit 31 128.00 € TTC

- |  |                    |
|--|--------------------|
| • passerelle de Tournebouix et béton sur virage en bas chemin de Maynard : | 19 160 €           |
| • chemin de Bringou  | 6 780 €            |
| • subvention ComCom 12,5 %   | 3 242,50 €         |
| • subvention département 25 %  | 6 485,00 €         |
| • Total des subventions  | 9 727,50 €         |
| • <b>reste à charge commune</b>  | <b>16 212,50 €</b> |

ces travaux sont prévu au budget 2023

Le conseil municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents,

**Autorise** Monsieur le Maire à lancer le marché sans publicité ni mise en concurrence préalable et à choisir une offre pertinente pour les travaux de réfection de voirie.

**Délègue** Monsieur le Maire pour signature de toutes les pièces nécessaires à l'opération ci-dessus référencée et à sa passation, sa réalisation et son exécution, et d'éventuels avenants.

**Autorise** Monsieur le Maire à signer la convention de financement avec le Département de l'Aude concernant la voirie 2023.

### **2) Nom des rues**

Julienne et Katharina nous ont présenté le projet final de nommage des rues.

- "route du village" (entrée du village jusqu'à l'église, parcelle A 123)
- "rue du presbytère" (de la parcelle A 118 à la parcelle A 105)
- "rue de l'école" (de la parcelle A 90 à la parcelle A 106)
- "place de l'église" (parcelle A 120, devant église et mairie)
- "route du Cammas" (route arrivant dans le Hameau "Le cammas" jusqu'à la parcelle A 574)
- "place Saint Roch" (place parcelle A 572)
- "chemin d'En Coste" (de la parcelle A1050 jusqu'à la campagne)
- "chemin du moulin" (de la parcelle A 567 à la parcelle A 589)
- "route du col" (intersection hameau de tournebouich jusqu'à Maynard)
- "rue Saint Nicolas" (entrée hameau de tournebouich jusqu'à Bringou)
- "chemin de la source" (de la parcelle B 93 à la parcelle B 382)

Le conseil municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents,

**Adopte** la dénomination des rues ci-dessus :

**Charge** Monsieur le maire de communiquer cette information notamment aux services de la Poste.

### 3) Questions diverses

#### Eglise St Nicolas de Tourneboux

L'association Terre de passage fait partie des lauréats du budget participatif de l'Aude 2023, avec son projet " Un observatoire dans une église désacralisée ".

<https://jeparticipe.aude.fr/dialog/budget-participatif-2/proposal/renaissance-dun-lieu-voeu-aux-cieux-dune-ancienne-eglise-a-un-observatoire>

Terre de Passage nous demande de faciliter l'accès au site ainsi que l'électricité et l'eau.

- Pour l'électricité nous allons demander un devis au Syadem afin de voir le montant de subvention
- Thierry a appelé la DDTM par rapport à la demande de permis de construire, ils nous demandent des photos

#### Éclairage public

- nous allons faire une demande au Syadem via le site internet pour lancer l'étude

#### Cimetière

Pour faciliter l'entretien du cimetière nous envisageons :

- d'utiliser la technique de l'enherbement : une simple tonte suffit sans projection de gravier.
- De lancer une procédure de reprise des tombes en état d'abandon

\*\*\*

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h